NOTRE REGLEMENT INTERIEUR

HORAIRES & PRISE DE RÉSERVATIONS

Il est demandé de se présenter à l'accueil du Spa au moins 15mn avant le début des soins et du Pass Aquasens dans le but de se changer. En cas de retard à l'heure programmée du soin ou du Pass Aquasens , la durée de la prestation sera raccourcie d'autant afin de ne pas gêner le client suivant et la totalité de la prestation sera facturée.

Il est interdit de pénétrer dans les cabines de soins Spa sans v avoir été invité.

Nous fournissons des slips jetables pour la réalisation des soins en cabine. Vous pouvez conserver vos propres sous-vêtements si vous le souhaitez ; Il ne sera pas effectué de soins en cas de nudité totale.

Nous vous remercions de vous présenter au Spa en maillot de bain, peignoir et mules, à votre disposition dans votre chambre. Pour la clientèle extérieure, des vestiaires avec peignoirs et mules sont mis à votre disposition. Vous trouverez des corbeilles à linge dans les vestiaires et au bassin ; merci d'y déposer le linge humide.

Le prêt de serviette et peignoir est inclus. Ils doivent être rendus à l'accueil du Spa ou déposer dans le local prévu à cet effet en sortie. Tout linge non rendu sera facturé : peignoir 30€, serviette : 10€ Les tongs jetables sont offertes et doivent être portées en toutes circonstances. Une serviette est obligatoire au sauna. Du thé et de l'eau sont à disposition autour du bassin.

OBJETS DE VALEUR

La Direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de vos objets de valeur. Nous vous recommandons de les laisser dans les vestiaires privatifs mis à votre disposition. Les lunettes et bijoux sont interdits au sauna et au hammam.

ENFANTS

Les mineurs de moins de 16 ans n'ont pas accès à la structure. Les mineurs de plus de 16 ans peuvent accéder à l'Espace Aquasens, accompagnés d'une personne majeure. L'accès aux soins est réservé aux personnes majeures.

Contre-indications: Si vous présentez un état de santé mentionné ci-après, nous vous recommandons vivement de consulter votre médecin traitant. Notre établissement se réserve le droit de refuser toute personne dont l'état de santé pourrait présenter un risque.

Liste non exhaustive: Insuffsance cardiaque ou respiratoire non stabilisée, maladies infectieuses et contagieuses, cancer en cours de traitement, troubles psychiatriques graves, pathologies neurologiques en phase aigué, pathologie cardiovasculaire aigué ou intervention chirurgicale récente (moins d'un mois), dermatoses suintantes ou plaies non cicatrisées, affections cardiovasculaires, hypertension artérielle, toute affection cardiaque en cours de traitement (pacemaker, arterielle).

térite, traitement anticoagulant), troubles veineux (avec ou sans varices, phlébite ou embolie pulmonaire même anciennes, œdémes), colonne vertébrale (poussée inflammatoire, sciatique, hernie discale, pièces métalliques), membres inférieurs et supérieurs (poussée inflammatoire, prothèses ou pièces métalliques), maladies neurologiques (parkinson, sclérose en plaques, vertiges), déficit de l'autonomie.

REFUS D'ADMISSION

Ne sont pas admis dans l'établissement :

Les personnes en état d'ivresse, ou à l'agitation anormale. Les personnes tenant des propos incorrects, ou en état de malpropreté évidente, Les personnes porteuses de lésions cutanées suspectes non munies d'un certificat de non-contagion et de non-contre-indications (circulaire du 13 mars 1975 du ministère de la santé publique) Tout type d'animal. Le personnel et la direction se réservent le droit de refuser ou d'exclure toute personne ayant un comportement indécent.

RÈGLES DE BIENSÉANCE

Pour le bien-être de tous, un comportement calme, respectueux et une tenue décente sont exigés. Les relations intimes sont interdites. La pratique de l'ensemble des activités en toute nudité est interdite. Pour le respect de tous, l'utilisation de téléphone portable, tablette, PC ou tout autre appareil contenant piles ou batterie, bruyant dans les différents espaces est prohibé.

Tout dommage volontaire ou dégâts occasionnés par une utilisation inappropriée des installations engage la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Tout comportement contraire aux présentes dispositions du règlement intérieur sera sanctionné par le renvoi immédiat de l'établissement et son auteur pourra être poursuivi conformément à la loi. En aucun cas il ne donnera lieu à remboursement

RÈGLES D'HYGIÈNE

Pour des raisons d'hygiène, nous demandons à la clientèle de se présenter douchée juste avant la réalisation du soin. Une douche est à disposition dans chaque vestiaire et dans l'espace Multisensoriel. Nous n'autorisons que les mules jetables mises à votre disposition aux vestiaires et en chambre. À l'entrée des vestiaires, il est demandé d'ôter ses chausures avant l'accès aux cabines de déshabillage. La clientèle s'oblige à utiliser vestiaires et cabines de déshabillage avant toute activité

Des casiers de rangements individuels à fermeture automatique fonctionnant à code personnel (4 chiffres) sont à votre disposition. Leur utilisation est limitée à la durée de votre présence dans l'établissement. Toutefois nous vous conseillons de ne pas apporter d'objet de valeur. Il est rappelé que les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance et nous décli-

nons toute responsabilité en cas de perte ou vol. Toutefois, toute personne prise en flagrant délit de vol sera immédiatement présentée à l'autorité compétente. Nous incitons notre clientèle à demeurer vigilante. Toute affaire personnelle laissée en dehors d'un casier par son propriétaire engage sa propre responsabilité.

Pour des raisons de sécurité, tous les casiers qui resteraient fermés à la fermeture de l'établissement seront systématiquement ouverts et vidés chaque soir. Les éventuels objets trouvés seront entreposés dans une caisse objets trouvés. Réglementation administrative & technique

La direction se réserve la possibilité de procéder à une fermeture technique exceptionnelle et de modifier les horaires d'ouverture en cours d'année.

L'établissement est fermé tous les ans entre Noël et le Jour de l'an (dates communiquées sur notre site : chateau-pizay. com).

L'espace Aquasens est fermé 2 fois par an pour des raisons de maintenance, vidange conformément à la législation en viqueur.

'Massages : il ne s'agit nullement de massages médicaux ou de kinésithérapie mais de modelages esthétiques de confort sans finalité médicale. (Extrait de Loi n'96-603 du 5 juillet 1996 - Article 16 Modifié par Loi n'2010-853 du 23 juillet 2010 - art. 48).

